

COMPTE RENDU

COMMISSION ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT URBAIN DU 30 JUILLET 2020

Présents

Mesdames et Messieurs DALON Olivier, BESANCON Colette, CLEMENT Alain, LOYSEAU David, SAVOURET Roger, COENART Séverine, CUGNEZ Jean-Pierre, MENNECIER Serge, DRIANO Christian, BOUDJEKADA Ismaël, OCHIER Christophe, CHARLES Muriel, SELLAMI Djamilla, GAUDARD Stéphanie, COUR Gérard

Excusé(e)s

BURTAUX Michel, GRILLON Robert, MEYER Georges, YAYLA Melek, GAIFFE Régis, NUNHOLD Jacinthe, BURGER Claude, VIEILLE LAURENT

Assiste à la réunion : Madame Curie Laurence (DGS)

Monsieur DALON ouvre la séance et remercie les participants.

Il est convenu que cette commission pourrait se réunir les jeudis à 18h00 afin de permettre au plus grand nombre de participer.

Ces commissions sont des temps de travail et d'échanges où chacun doit pouvoir s'exprimer dans le respect

L'objet de cette première commission de la mandature est de faire le panorama des travaux engagés et de leur point d'avancement.

Chaque point abordé fera l'objet de commissions de spécifiques dans les mois à venir et pourront être discutés et amendés ...

ORDRE DU JOUR

- Les projets liés aux écoles et aux services périscolaires
 - Réhabilitation de la ferme KAUFFMANN
 - Ecole Frédéric BATAILLE
 - Point sur les travaux groupe scolaire JEANNEY/CURIE
 - Ecole du Fort Lachaux

- Les projets liés aux bâtiments communaux
 - Les ateliers municipaux
 - Requalification du bâtiment 1 et du CLSH du Fort Lachaux (mode de chauffage)
- Les projets de développement Urbain
 - Annexe de l'hôpital
 - ZAC du Grand-Bannot / Quartier BELHORIZÉ
 - Point sur le chantier « Ferme TISSOT »
 - Projet de construction de l'APASAD de 24 logements résidence Personnes âgées – Vallon des Jonchets
 - Aire familiale des gens du voyage
 - Développement et interconnexion des voies douces
 - Implantation des points de recyclage Vallon des Jonchets
- Travaux de voirie, parking et ralentissement de la vitesse et éclairage public
 - Plan de rénovation éclairage public
 - Poursuite du plan rénovation de voirie et ralentissement de la vitesse dans les quartiers.
- Points divers

1) Réhabilitation de la ferme Kauffmann en service de restauration scolaire et accueil Périscolaire

Un constat : Une croissance des effectifs scolaires et de de la fréquentation des services périscolaires

Un enjeu Urbain: Proposer une réhabilitation de qualité d'une ancienne ferme charmontaise en centre-ville

Un enjeu socioéducatif: Proposer des espaces d'accueil de qualité pour les services périscolaires et libérer de l'espace pour les écoles du centre.

Avancement du projet : Une étude de faisabilité réalisée en 2016 pour vérifier les possibilités d'implantation du service en rez-de chaussée et évaluer le coût des travaux. Un architecte désigné après consultation pour assurer la maîtrise d'œuvre. Etude APS programmée fin septembre. Engager une réflexion collective sur l'aménagement du 1^{er} et 2nd niveaux.

Les questions ou remarques :

Compte tenu du montant des travaux évalué à 700 000 €, il est évoqué le montant de la construction en neuf d'un tel équipement. Un équipement totalement neuf serait d'un montant plus élevé, de plus la réhabilitation de la ferme participe à la requalification de patrimoine ancien communal.

2) L'école Frédéric BATAILLE (élémentaire)

Constats et enjeux : Des effectifs scolaires en évolution qui induiront des ouvertures de classe dans les prochaines années.

Des bâtiments anciens pour lesquels des travaux d'isolation sont nécessaires en particulier le changement des huisseries.

Des travaux d'entretien courant à poursuivre dans le cadre du programme pluri annuel

Un projet à élaborer en parallèle de la requalification de la ferme Kauffmann ...

3) Le groupe scolaire JEANNEY/CURIE

Constat: Le plus grand établissement de la commune avec 14 classes élémentaires et 7 maternelles. Des effectifs en constante évolution....Des travaux importants engagés les dernières années tant sur les bâtiments qu'en terme d'aménagement intérieur (dédoublage des classes)

Enjeux: Redonner de l'aisance aux enseignants et offrir à court terme de nouveaux espaces en vue de l'ouverture de classes supplémentaires. La nécessité d'agir à court terme.

Programme: Implantation dès la rentrée prochaine d'une salle de classe en bâtiment modulaire provisoire

Réalisation au cours de l'année 2021 d'une restauration scolaire afin de libérer 2 salles de classes actuellement occupées par ce service.

Réflexion sur la création d'une salle de classe supplémentaire à l'école maternelle CURIE en vue d'une ouverture de classe.

4) Le groupe scolaire du Fort LACHAUX

Constat: Un établissement enclavé sujet à des problèmes de stationnement aux horaires de sortie et entrée d'école. Des travaux d'entretien à renforcer au cours des prochaines années, Une salle de motricité pour les classes maternelles en partie inadaptée...

Enjeux: Engager la réflexion avec les parents d'élèves et enseignants sur la gestion du stationnement. Promotion des mobilités douces, accompagnement des initiatives type « pédibus »...et proposer une solution à l'inadaptation de la salle de motricité ...

Programme de travaux: Réfection des sanitaires à programmer à court terme ...

Les questions ou remarques :

La question du stationnement à proximité de cette école est primordiale. Il est important de trouver des solutions. M. BOUDJEKADA souhaite notamment plus de souplesse de la Police Municipale qui a pu verbaliser des parents d'élèves qui n'avaient pas de solutions.

M. DALON informe que dans les premières semaines de la rentrée, la Police Municipale est là pour faire de la pédagogie... Il est vrai que le stationnement est difficile aux abords de l'école mais cela ne doit pas se faire au détriment des riverains

C'est collectivement et avec les parents d'élèves que nous trouverons des solutions...

5) Projet de construction de nouveaux ateliers Municipaux

Constat: Des locaux actuels non propriété de la commune (location) dans lesquels il est difficile d'effectuer des travaux d'adaptation

Projet: Construction de nouveaux locaux plus adaptés aux besoins actuels sur des terrains communaux

Avancement: Réalisation en 2019 d'une étude de faisabilité visant à vérifier l'implantation possible des bâtiments rue de Gascogne à proximité du bâtiment de l'ancienne restauration scolaire (collège) sur une parcelle communale.

Les questions ou remarques :

C'est un projet important, la situation de locataire dans laquelle se trouve la commune ne peut durer. Il faut des locaux adaptés aux besoins le plus rapidement possible...

6) Requalification du bâtiment 1 et du CLSH du Fort Lachaux

Constats : Des bâtiments disposant d'un système de chauffage soit au fioul soit électrique (ancienne génération)

Enjeux: Amélioration de la performance énergétique et requalification d'un bâti ancien

Avancement: Etude de faisabilité chaufferie bois avec analyse thermique des bâtiments en cours avec le SYDED et le soutien de l'ADEME.

Les questions ou remarques :

Il s'agit de faire en premier lieu des travaux d'isolation et ensuite de mettre en place un nouveau mode de chauffage. Ainsi l'isolation des murs de la toiture pour l'ensemble des bâtiments sont à l'étude et accompagneront le changement du mode de chauffage.

7) Le projet de l'ancienne annexe de l'hôpital

Le projet consiste en la réalisation d'un « lotissement » de 32 lots libres constructeur sur l'emprise de l'ancienne annexe de l'hôpital. Le découpage en lots intègre le pavillon communal qui reste propriété de la commune et le pavillon dit « maison du directeur » ou « pavillon sésame autisme » dont la vente par la commune à un particulier est en cours de finalisation.

Les travaux d'aménagement réalisés par l'opérateur se terminent et la commercialisation des lots ainsi que les dépôts de PC des particuliers sont en cours. La partie boisée reste propriété de la commune et des travaux de « défrichage » sont programmés à l'automne pour mettre en valeur cette parcelle.

Les questions ou remarques :

M. DALON indique le sens de circulation à l'intérieur du lotissement et en particulier le fait qu'il ne sera pas possible de traverser le quartier. L'entrée et la sortie se feront sur la rue de Franche-Comté, il n'y aura pas d'accès depuis l'avenue des acacias.

8) La ZAC du Grand-Bannot / quartier BELHORIZÉ

Un projet prévue en 3 phases indépendantes Grand-Bannot/ Chenevières/Perailles

Un projet évolutif, adaptable au contexte s'appuyant sur une procédure de ZAC Multi site.

La ZAC s'est doté d'un cahier des charges des recommandations architecturales, environnementales paysagères et techniques (CRAEPT) Le PLU a été mis en compatibilité avec le règlement de la ZAC

Avancement: La première phase « le Grand-Bannot » est passé opérationnelle en

Elle est elle-même divisée en 2 tranches.

- Tranche 1 : 30 lots mais le plan masse est évolutif
- Tranche 2 : Un plan masse en cours de définition, adaptable au regard des projets, du contexte, des besoins.

Une étude urbaine est en cours avec pour objectif principal :

L'adaptation du plan d'aménagement global au regard de l'évolution du contexte en particulier la non réalisation du contournement nord abandonné par le département et l'agglomération (suppression des espaces réservés), de l'évolution du marché de l'habitat ou encore de enjeux environnementaux. Cette étude vise notamment à rendre totalement indépendante chaque tranche tout en maintenant la cohérence du projet.

Les questions ou remarques :

C'est un dossier très important qui a un impact financier pour la commune... Il fera l'objet d'une commission de travail à part entière. Ce n'est sans doute plus le projet prévu à l'origine (2008/2009).

La question du terrain de tennis est abordé : C'est un espace dégradé, peu utilisé et maintenant en entrée de quartier... Il faudra le traiter d'une manière ou d'une autre cela devient urgent. Réfection des cours de tennis ou création d'une aire de jeux plus ouverte ? La question reste ouverte.

Est abordé la nécessité de travailler avec les bailleurs sociaux qui construisent mais qui ne doivent pas non plus oublier leur engagement en termes de réhabilitation.

De nombreux immeubles ont été réhabilités mais il subsiste toujours un parc ancien et peu adapté...

9) Programme de 10 logements sociaux « ferme Tissot » au centre-ville

Rappel: 10 logements réalisés par Néolia. 5 adaptés personnes âgées (label génération) et 5 pour des familles.

Livraison prévue en 2022

10) Projet de résidence Séniors Vallon des Jonchets (24 logements)

Nouveau projet de l'APASAD qui sera présenté en commission dans les prochaines semaines

11) Aire familiale des gens du voyage

Une aire familiale est destinée à l'accueil de gens du voyage sédentarisé ou en cours de sédentarisation.

Elle comprend : une construction en dure disposant d'une salle de bain et d'un espace de vie auxquels sont joints 2 X4 places de caravanes.

La « maison » est louée par une famille qui installe sa caravane et peut accueillir sa famille sur les autres emplacements. Le ménage est titulaire de son bail règle ses consommations eaux, électricité etc....

Rappel de la procédure en cours:

Les services de PMA en lien avec la commune ont étudié la possibilité d'implantation du terrain familial rue de Gascogne (arrière de la parcelle A 80)

Cette proposition nécessite une déclaration de projet d'intérêt général qui autoriserait la construction du bâtiment dans la forêt communal qui est classée en zone NI.

12) Développement et inter connexion des liaisons douces

Contexte : Nécessité de travailler sur le développement des pistes cyclables et surtout leur interconnexion

Enjeux : travailler sur les liaisons loisirs et les liaisons en rapport avec les activités (liaison domicile / pôle d'emploi, collègue, Ecoles...)

S'intégrer aux orientations d'aménagement de l'agglo (SCOT, Plan de déplacement Urbain)

13) Réimplantation d'un point de recyclage au vallon des jonchets

Contexte: Suppression du point de recyclage situé chemin de la pierre Martin et définition d'une nouvelle implantation au cœur du Vallon des Jonchets.

Enjeux: Un espace accessible, visible et ne posant pas de problèmes de nuisances pour les riverains.

Engagement en parallèle d'une communication pédagogique sur le tri et travail de concertation avec les habitants du quartier.

Monsieur DALON clôt la commission et remercie l'ensemble des participants.